



Administration communale de Momignies
A l'attention des Bourgmestre et Echevins
Grand-Place, 1
6590 Momignies

Isnes, le 24 octobre 2018

Concerne : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'intercommunale IMIO – convocation des associés.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à nos prochaines Assemblées générales qui auront lieu le

mercredi 28 novembre 2018 à 18h00.

dans nos locaux situés rue Léon Morel, 1 à 5032 Isnes.

Les ordres du jour :

- Assemblée générale ordinaire 18h00:

1. Présentation des nouveaux produits.
2. Évaluation du plan stratégique pour l'année 2018.
3. Présentation du budget 2019 et approbation de la grille tarifaire 2019.
4. Nomination d'administrateur.

- Assemblée générale extraordinaire 19h30 :

1. Modification des statuts – mise en conformité par rapport au nouveau décret visant à renforcer la gouvernance et la transparence au sein des structures locales.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'être présent compte tenu de l'imminence du renouvellement des conseils communaux.

Nous vous saurions gré de veiller à ce qu'une réunion de votre Conseil communal se tienne avant cette date afin de lui permettre de délibérer sur les ordres du jour de nos Assemblées Générales.

Une seconde assemblée générale ordinaire et extraordinaire est dès à présent convoquée pour le **vendredi 30 novembre 2018** à 18 heures, au siège social de l'Intercommunale, à 5032 Isnes, rue Léon Morel, 1. Celles-ci délibéreront valablement sur les objets figurant à l'ordre du jour, quelle que soit la représentation en application de l'article 28 des statuts. Cette convocation sera rétractée si le quorum de présence est atteint lors de la première assemblée générale.